SUJET OFFICIEL

# CAP (Transports par câbles et remontées mécaniques)

PSE - Prévention santé environnement

**Session 2021**

Sujet national de la session indiquée, tel que publié par le ministère chargé de l'examen. Mis à disposition par FormaV pour la révision.

Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP TCRM, veuillez visiter :
captcrm.fr/annales-sujets-et-corriges

DANS CE CADRE

| | |
|---|---|
| Académie : | Session : |
| Examen : | Série : |
| Spécialité/option : | Repère de l'épreuve : |
| Epreuve/sous épreuve : | |
| NOM : | |
| (en majuscule, suivi s'il y a lieu, du nom d'épouse)<br>Prénoms :<br>Né(e) le : | N° du candidat<br>(le numéro est celui qui figure sur la convocation ou liste d'appel) |

Ne rien Écrire

Appréciation du correcteur

Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

# CAP

## PRÉVENTION, SANTÉ, ENVIRONNEMENT

## 2021

## SUJET

## DURÉE : 1 h 00 COEFFICIENT : 1

**Les candidats répondent directement sur le sujet.**

**Aucun document n'est autorisé.**

Ce sujet comporte 11pages numérotées de 1/11 à 11/11.
Assurez-vous que cet exemplaire est complet.
S'il est incomplet, demandez un autre exemplaire au chef de salle.

**L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée.**

| | Barème | Notation |
|---|---|---|
| **Partie 1** | / 12 points | |
| **Partie 2** | / 08 points | |
| **Total** | / 20 points | |

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE**

## PARTIE 1 sur 12 points

**Situation 1**

Selon la dernière étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) publiée le 24 septembre 2020, le nombre d'avortements en France continue d'augmenter.

Toutefois on remarque que les plus jeunes (moins de 19 ans) ont quant à elles de moins en moins recours à l'IVG : une baisse qui s'explique par l'accessibilité de la contraception pour les mineures qui peuvent obtenir anonymement et gratuitement pilule, préservatifs, implant ou stérilet auprès de leur médecin ou du Planning familial. Aussi, la mise en application de la loi du 28 août 2020 permet à l'Assurance Maladie de rembourser les frais de contraception pour les mineures de moins de 15 ans.

Enfin, l'IVG semble être mieux acceptée par les femmes. « Cela veut simplement dire que toutes les femmes peuvent faire le choix d'avorter », répond la co-présidente du Planning familial, Sarah Durocher, qui rappelle que l'avortement « n'est pas un problème, mais une solution ».

*Source : actu.fr*

1.1. Classer dans le diagramme causes-effet ci-dessous, les facteurs soulignés de la situation 1 qui favorisent l'accès à la contraception chez les moins de 19 ans :

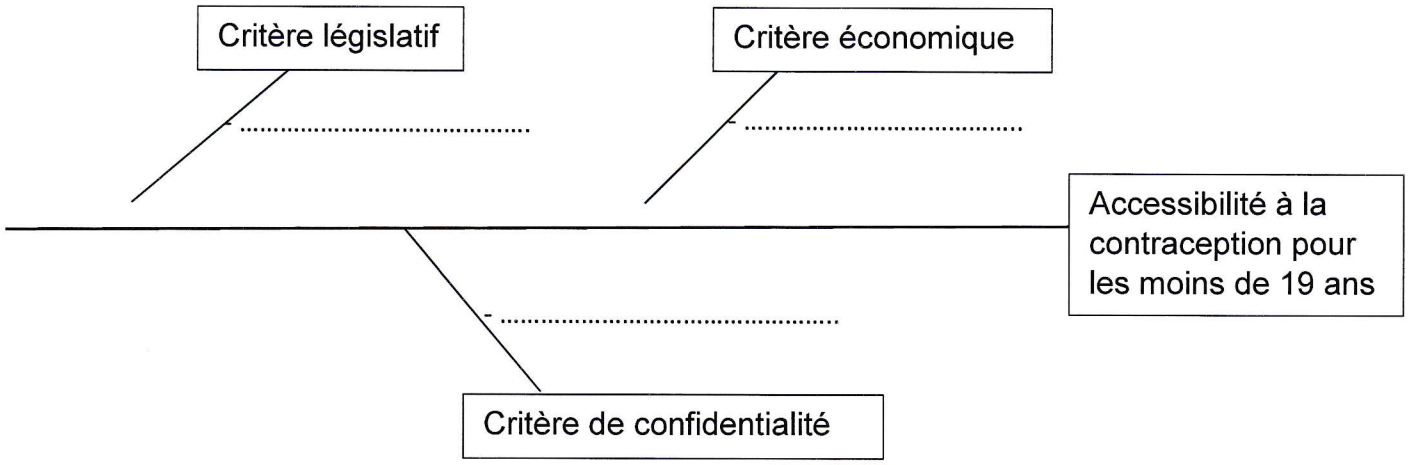

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE**

Noémie, 19 ans, habite avec son compagnon Tom. Jusqu'à présent, lors de leurs relations sexuelles, ils utilisaient des préservatifs mais maintenant, ils ont décidé de changer de mode de contraception.
Noémie a un entretien avec sa gynécologue afin d'être conseillée sur le mode de contraception le plus adapté à sa situation. Noémie lui explique qu'elle est très tête en l'air, qu'elle souhaiterait un moyen de contraception peu contraignant, afin de ne pas s'en préoccuper pendant des années et qu'il soit plutôt sans hormones car elle est fumeuse occasionnelle. Elle lui précise qu'elle veut des enfants mais pas avant ses 25 ans.

1.2. Définir la contraception.

.....

.....

1.3. « L'IVG n'est pas un moyen de contraception ». Justifier cette affirmation.

.....

.....

.....

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE**

**Document 1 - Tableau comparatif des différents moyens de contraception**

| | EFFICACITÉ PRATIQUE % | EFFICACITÉ THÉORIQUE % | PROTÈGE CONTRE LES IST | PAS DE POSE PAR UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ | PAS DE MANIPULATION DURANT LE RAPPORT | SANS HORMONES | A UTILISER... |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| DIU HORMONAL | 99.8 | 99.8 | | | ● | | 1 fois tous les 5 ans |
| STÉRILISATION FÉMININE | 99.5 | 99.5 | | | ● | ● | 1 seule fois dans la vie |
| DIU AU CUIVRE | 99.2 | 99.4 | | | ● | ● | 1 fois tous les 4 à 10 ans |
| ANNEAU VAGINAL | 92 | 99.7 | | ● | ● | | 1 fois par mois |
| PATCH | 91 | 99.7 | | ● | ● | | 1 fois par semaine |
| PILULE | 91 | 99.7 | | ● | ● | | Tous les jours |

*Source : choisir sa contraception.fr*

1.4. Indiquer, à partir du document 1, le mode de contraception adapté à la situation de Noémie en cochant la bonne réponse :

- ❒ Stérilisation féminine
- ❒ Implant
- ❒ Pilule
- ❒ DIU (Dispositif Intra Utérin) au cuivre

1.5. Justifier votre réponse par deux arguments :

- .....

.....

- .....

.....

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE**

1.6. Associer, en les reliant, chacun des trois contraceptifs proposés à son mode d'action :

| | |
|---|---|
| Pilule | Empêche la rencontre entre l'ovule et le spermatozoïde |
| Stérilet (DIU) au cuivre | Empêche la nidation de la cellule-œuf |
| Préservatif | Bloque l'ovulation |

Tom, le compagnon de Noémie, est pompier volontaire. Sensible à la prévention des risques, il se renseigne sur les risques majeurs de leur lieu de résidence en se rendant à la mairie.

**Document 2 - DICRIM de Palaiseau (sud de Paris)**

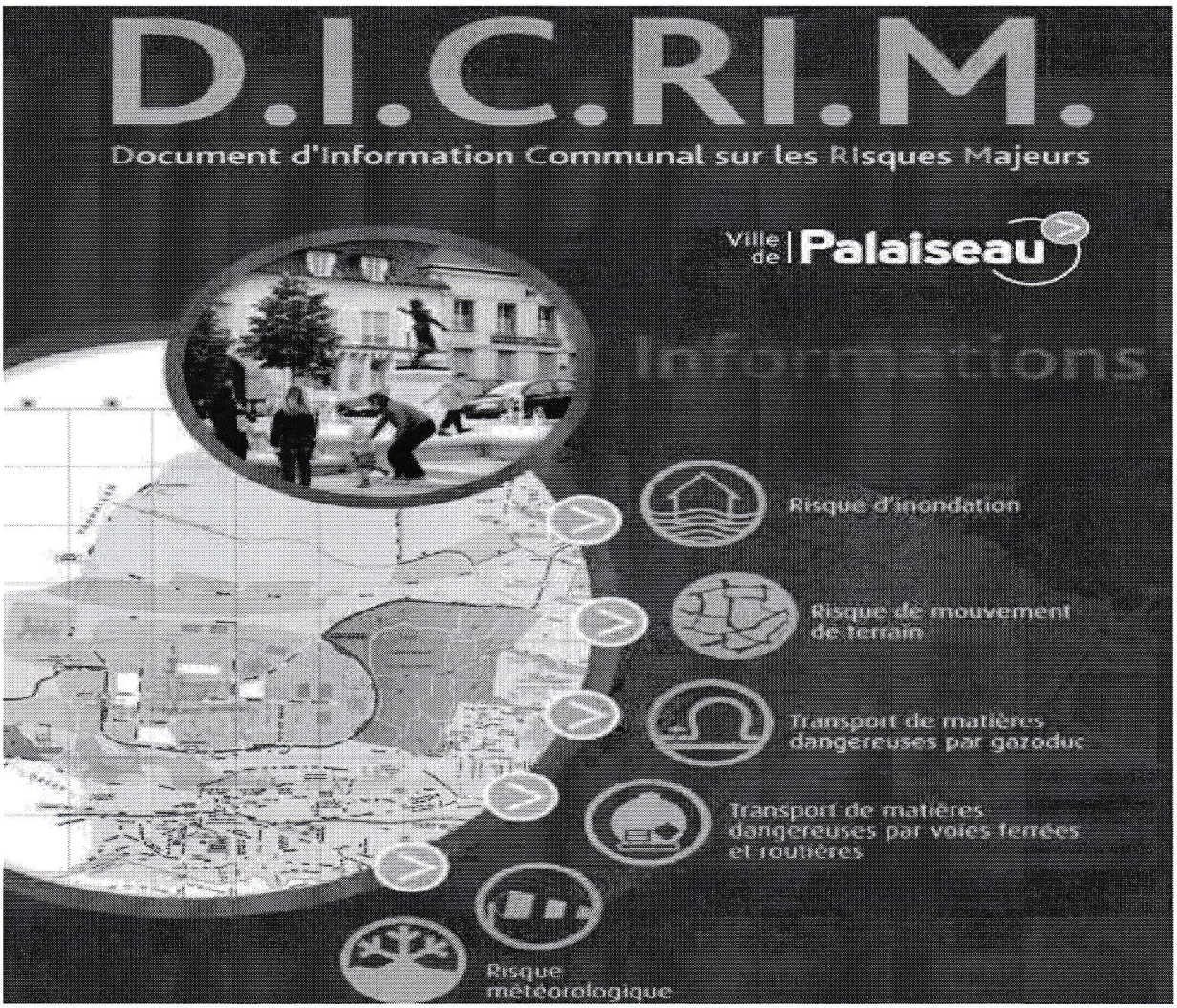


*Source : www.ville-palaiseau.fr*

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE**

1.7. Indiquer, à partir du document 2 et de vos connaissances, deux fonctions du DICRIM

- .....

- .....

1.8. Relever dans le document 2, trois risques majeurs naturels et deux risques majeurs technologiques de la commune de Palaiseau, en les classant dans le tableau ci-dessous :

| Types de risques majeurs | Risques majeurs de Palaiseau |
|---|---|
| NATURELS | - .....<br>- .....<br>- ..... |
| TECHNOLOGIQUES | - .....<br>- ..... |

1.9. Définir un risque majeur en cochant ses principales caractéristiques :

- ❒ Il correspond à la confrontation d'un aléa et d'enjeux
- ❒ Il correspond à un aléa
- ❒ Il fait peu de victimes
- ❒ Il fait de nombreuses victimes
- ❒ Il est rare
- ❒ Il est fréquent
- ❒ Il nécessite la mise en place de secours exceptionnels

1.10. Identifier le signal d'alerte aux populations en entourant la bonne réponse :

A 


B 


C 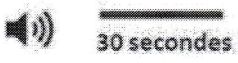

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE**

1.11. Citer, à l'aide de vos connaissances, trois conduites à tenir en cas d'alerte à la population :

.....

.....

.....

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE**

## PARTIE 2 sur 8 points

### Partie 2.1 sur 5 points

**Situation 2**

Noémie travaille dans une crèche. Elle est chargée d'apporter des soins aux enfants et d'animer des activités d'éveil et d'apprentissage. Elle doit également assurer l'entretien et l'hygiène des locaux.

L'environnement est particulièrement bruyant et cela la fatigue. De plus, tous les jours pour différentes activités, elle porte les enfants dont le poids varie de 5 à 15 kg. Aujourd'hui, au moment de procéder au change d'un enfant, elle ressent une vive douleur dans le bas du dos. Son médecin traitant diagnostique un lumbago. Elle a un arrêt de travail de trois semaines.

**Document 3 - Les 17 familles de risques professionnels**

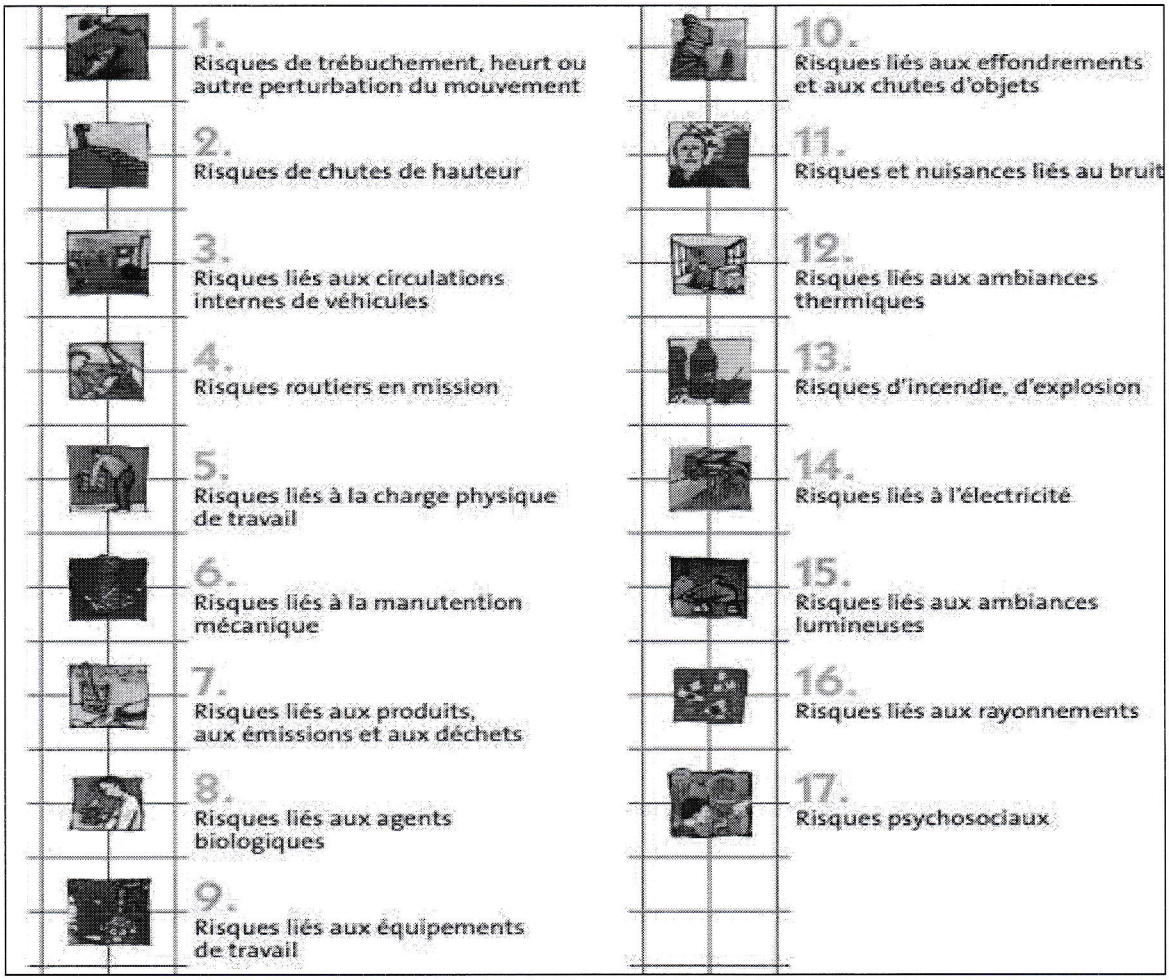


*Source : www.inrs.fr*

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE**

2.1.1. Identifier à partir du document 3, deux risques auxquels Noémie est confrontée à la crèche et indiquer pour chacun un exemple de situation de travail qui les illustre.

**(1pt x 2 = 2 pts)**

| Risques auxquels Noémie est confrontée à la crèche | Exemples de situation de travail liée à ce risque |
|---|---|
| | |
| | |

2.1.2. Analyser la situation en complétant le schéma du processus d'apparition du dommage (PAD) à partir des éléments soulignés de la situation 2 et de vos connaissances :

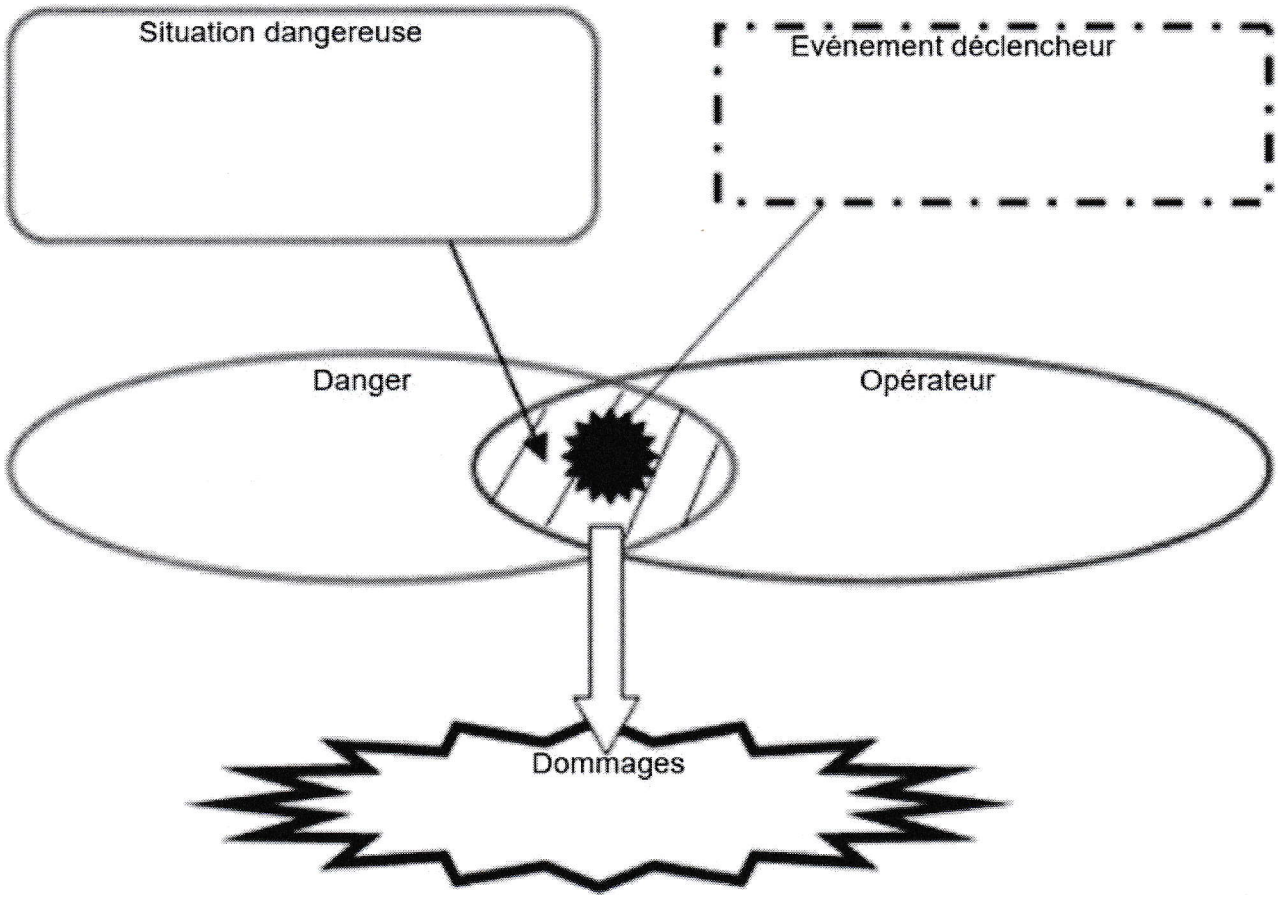

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE**

**Document 4 - Des solutions pour limiter les risques en crèche**



*Source INRS*



*Source : www.haba-petite-enfance.fr*

2.1.3. Proposer, à partir de vos connaissances et à l'aide des illustrations du document 4, trois mesures de prévention des problèmes de dos dans les métiers de la petite enfance.

- .....

.....

- .....

.....

- .....

.....

2.1.4. Nommer un acteur de prévention qui pourrait proposer des équipements adaptés pouvant limiter les TMS (troubles musculo-squelettiques).

.....

.....

**NE RIEN ÉCRIRE DANS CE CADRE**

**Partie 2.2 sur 3 points**

Carole, collègue de Noémie, effectue le rangement des produits d'entretien sur des étagères situées en hauteur dans un local de la crèche. Le tabouret n'est pas stable et Carole chute. Noémie, qui est SST (sauveteur secouriste du travail), la retrouve allongée sur le dos : elle est inconsciente mais elle respire.

2.2.1. Parmi les 4 propositions ci-dessous, identifier en cochant la conduite que Noémie doit tenir dans cette situation :

❒ Examiner - Secourir - Alerter - Protéger

❒ Protéger - Examiner - Secourir - Alerter

❒ Alerter - Secourir - Protéger - Examiner

❒ Secourir - Protéger - Examiner – Alerter

2.2.2. Citer le numéro à appeler dans le cas d'une situation d'accident.

.....

2.2.3. Énoncer deux éléments que doit contenir le message d'alerte.

- .....

- .....

2.2.4. Indiquer le geste de secours que doit effectuer Noémie.

.....

2.2.5. Proposer deux actions complémentaires que doit effectuer Noémie.

- .....

- .....